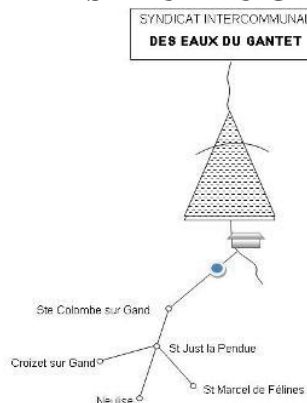


## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU GANTET



**Mesures de restriction  
de l'usage de l'eau**

## **AVIS IMPORTANT A LA POPULATION**

En raison des conditions climatiques très défavorables et du manque de précipitations pluvieuses, les responsables ont constaté une baisse inquiétante du niveau du barrage, et notre secteur du département est classé en alerte.

Aussi, ils en appellent au civisme des abonnés pour **limiter leur consommation**.

Par arrêté du 16 juillet 2019, **le lavage des voitures, l'arrosage des jardins, pelouses et massifs fleuris, la mise à niveau des piscines privées avec l'eau du réseau d'eau potable sont interdits jusqu'à nouvel avis**.

Nous vous remercions de votre compréhension et de toute l'attention que vous porterez à respecter cette consigne.